

**COMMUNE DE  
SAINT PIERRE  
EN  
FAUCIGNY  
(Haute-Savoie)**

**Nombre de Conseillers :**  
en exercice 27

Présents : 22

Votants : 26

**OBJET :**

**N°DCM2025-81**

Avis de la commune sur  
l'enquête publique  
environnementale/ICPE de  
l'Abattoir public de Haute-  
Savoie

L'an deux mille vingt-cinq -----  
le douze novembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la commune de SAINT-  
PIERRE-EN-FAUCIGNY (74),  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de  
M. Marin GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 novembre 2025

PRESENTS : Marin GAILLARD (Maire) ; Valérie BOUVIER, Eddi ETIENNE, Guy  
DUJOURD'HUI, Jocelyne BURNIER, Dominique CORNET, Anne-Dominique VAUDEY,  
Dominique SAULNIER, Hervé MILESI, Jean-Philippe LANSARD, Véronique COTTON,  
Valérie CHAUVIGNÉ, Nicolas TRUBERT, Stéphane BOUWARD, Laure CHESSEL-BUTTAY,  
Gaëlle RANGHERO, Arnaud BOUWARD, Fernand METRAL, Alexandre PESSEY-GIROD  
Stéphanie CONTAT, Alexandre CHUARD, Valentin VAUDEY.

ABSENTS REPRÉSENTÉS procurations : Daniel BUFFLER, Laurence PARROT-  
SCHOPPHOFF, Jean-Claude BESSON, François GONON.

ABSENTE: Léa LUTTRINGER.

SECRETAIRE: Laure CHESSEL-BUTTAY est désignée pour remplir les fonctions de  
secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que conformément aux dispositions des articles L.181.5 du code de l'environnement et suivants, le Syndicat mixte de l'Abattoir Public (SMAP 74) a déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale dans le cadre de la construction du nouvel abattoir public qui sera basé à Saint-Pierre-en-Faucigny.

L'Inspection des installations classées, dans son rapport daté du 14 octobre 2025, a jugé recevable le dossier d'étude environnementale, et à ce titre a lancé une enquête publique reprenant les éléments du dossier. Celui-ci vise à donner un avis sur la demande d'autorisation environnementale relative à construction d'un abattoir public et d'un atelier de transformation sur la commune de Saint Pierre en Faucigny.

Le dossier complet est disponible en mairie et via la plateforme les démarches dématérialisées.

- Le dossier a été jugé recevable le 12/09/2025 par l'inspecteur des installations classées (rapport de recevabilité en annexe).

**Présentation générale du projet**

Création d'un abattoir public à Saint-Pierre-en-Faucigny pour remplacer l'abattoir vieillissant de Megève.

Répond à un besoin urgent des éleveurs locaux et à la demande croissante de transformation alimentaire de proximité.

L'installation sera intégrée au parc d'activités des Jourdies, avec un espace de boisement préservé.

Certifié exécutoire

Télétransmis en Sous  
Préfecture le : 18/11/25

Publié le : 18/11/25

Le Maire,



Les intercommunalités compétentes en la matière ont donné une suite favorable au projet de construction d'un abattoir départemental qui sera basé à Saint Pierre en Faucigny, dans le PAE des Jourdies.

#### Description des activités

Abattage d'animaux (bovins, porcs, ovins/caprins) avec une capacité de 1 700 tonnes de carcasses par an.

Atelier de découpe et transformation de 850 tonnes/an et production de steaks hachés.  
Fonctionnement 5 jours par semaine, avec **entre 10 et 15 employés**.

#### Installations classées et régime

Installation soumise à autorisation selon le Code de l'environnement, avec plusieurs rubriques ICPE.

Abattage d'animaux (rubrique 2210-1) avec une masse d'animaux abattus de 8 t/j en moyenne.

Préparation de produits alimentaires d'origine animale (rubrique 2221) avec 5 t/j de produits entrants.

#### Avis de l'inspection des installations classées

Dossier complet et régulier, conforme aux exigences réglementaires.

Respect des prescriptions générales pour les installations classées.

Consultation publique recommandée, avec avis requis de plusieurs services et communes concernées.

Une consultation du public (consultation parallélisée), au titre de l'article L.181-10-1 du code de l'environnement, sur le projet susvisé, soumis à étude d'incident et étude dangers, d'une durée de trois mois est prescrite du lundi 03 novembre 2025 à 9h00 au mardi 03 février 2026 à 18h00 inclus.

Le dossier est consultable par voie dématérialisée à l'adresse :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6723>

Ce lien URL est également accessible depuis le site internet de la Préfecture de la Haute-Savoie :

<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Publications/Actions-participatives/Consultations-paralleliees>

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après discussion et à l'unanimité :

- Donne un avis favorable sur l'enquête publique environnementale / ICPE de l'Abattoir public de Haute-Savoie.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Marin GAILLARD



La Secrétaire,  
Laure CHESSEL-BUTTAY


